

# Rapport de présentation des Comptes 2018 des 10 budgets annexes de Zones d'Activités

Par délibération n°2 du 18/05/17, Mayenne Communauté a défini une zone d'activités économique comme suit :

*Une zone d'activités est obligatoirement créée pour accueillir une activité à vocation économique, elle est d'initiative communautaire et conforme aux SCOT et PLUI dans un périmètre bien défini. Elle regroupe habituellement plusieurs établissements/entreprises et permet au moins l'implantation d'une entreprise. Elle traduit une volonté politique actuelle et future d'un développement économique coordonné, et sa voirie notamment fait l'objet d'un règlement communautaire.*

Ci-après le détail par budget de zones des réalisations budgétaires 2018 en distinguant la section de fonctionnement de la section d'investissement. Il est précisé que les budgets de zones n'ont qu'une comptabilité de fonctionnement car hors des missions d'intérêt général. Les sections d'investissement existent uniquement pour la comptabilité des stocks. L'équilibre des sections s'obtient par des écritures de transfert avec le budget principal pour obtenir l'équilibre des sections de fonctionnement et d'investissement.

## **Budget annexe du parc d'activités des HARAS à Mayenne :**

*Les dépenses de la section de fonctionnement 2018 s'élèvent à 161 382,77 €.*

Elles concernent :

- des écritures de stocks consistant dans la reprise du montant des encours constatés à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial 2018 19 897,58 €
- des travaux de viabilisation et taxes foncières 8 239,64 €
- reversement de l'excédent au budget général 133 245,55 €

*En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 161 382,77 €.*

Elles concernent :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 des terrains aménagés 28 137,22 €
- reprise de l'excédent 2017 133 245,55 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

*Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 33 260,05 €.*

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 28 137,22 €
- reversement de l'excédent au budget général 5 122,83 €

**Les recettes d'investissement s'élèvent à 25 020,41 €**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 19 897,58 €
- de la reprise de l'excédent 2017 5 122,83 €

**La section d'investissement présente un déficit de 8 239,64 €.**

### **Budget annexe du parc d'activités de Coulonges à Saint Fraimbault :**

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 718 455,15 €.**

Elles concernent :

- des taxes foncières 418,00 €
- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours constatés à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 718 037,15 €

**En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 718 455,15 €.**

Il s'agit : .

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 des terrains aménagés 718 455,15 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

**Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 718 870,15 €.**

Elles concernent :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 718 455,15 €
- la reprise du déficit 2017 415,00 €

**Les recettes d'investissement d'un montant global de 718 452,15 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 718 037,15 €
- prise en charge du déficit par le budget général 415,00 €

**La section d'investissement présente un déficit de 418,00 €.**

## Budget annexe du parc d'activités du BERR

*Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 210 276,43 €.*

Elles concernent :

- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 210 146,43 €
- des taxes foncières 130,00 €

*En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 210 276,43 €.*

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 des terrains aménagés 210 276,43 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

*Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 224 130,87 €.*

Elles retracent :

- les écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 210 276,43€
- reversement de l'excédent au budget général 13 854,44 €

*Les recettes d'investissement d'un montant de 224 000,87 €.*

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 210 146,43 €
- reprise de l'excédent 2017 13 854,44 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de 130,00 €.**

## Budget annexe du parc d'activités de POIRSAC III à Mayenne :

*Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 446 455,37 €.*

Elles concernent :

- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours constatés à l'issue de l'exercice 2017 c'est-à-dire le stock initial de 2018 405 185,84 €
- travaux de viabilisation de parcelles 11 542,33€
- des charges courantes 35,20 €
- la reprise du déficit 2017 29 692,00 €

**En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles**

Il s'agit :

- |  |              |
|--|--------------|
| - des écritures de stocks correspondant au stock final 2018<br>des terrains aménagés | 371 383,01 € |
| - Vente de parcelle à Société SAMD   | 22 570,00 €  |
| - Prise en charge du déficit par le budget général                                   | 29 692,00 €  |

**La section de fonctionnement présente un déficit de 22 810,36 €.**

**Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 432 093,93 €, il s'agit :**

- |  |              |
|--|--------------|
| - des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018<br>(contrepartie de la recette de fonctionnement) | 371 383,01 € |
| - reversement de l'excédent au budget général  | 60 710,92 €  |

**Les recettes d'investissement d'un montant de 465 896,76 €.**

Il s'agit :

- |  |              |
|--|--------------|
| - des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018<br>(contrepartie de la dépense de fonctionnement). | 405 185,84 € |
| - la reprise de l'excédent 2017  | 60 710,92 €  |

**La section d'investissement présente un excédent de financement de 33 802,83 €.**

### **Budget annexe du parc d'activités de MONTRIEUX à Parigné :**

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 220 653,15 €.**

Elles concernent :

- |   |              |
|---|--------------|
| - des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue<br>de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 | 219 755,43 € |
| - travaux réfection chemin de Montrieux et des taxes foncières  | 897,72 €     |

**Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 220 653,15 €.**

- |  |              |
|--|--------------|
| - Il s'agit des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des<br>terrains aménagés | 220 653,15 € |
|--|--------------|

**La section de fonctionnement est en équilibre**

**Les dépenses de la section d'investissement s'élevant à 220 841,35€ concernent :**

- |  |              |
|--|--------------|
| - des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018<br>(contrepartie de la recette de fonctionnement) | 220 653,15 € |
| - de la reprise du déficit de 2017   | 188,20 €     |

**Les recettes d'investissement d'un montant de 219 943,63 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement).
- prise en charge du déficit par le budget général 188,20 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de financement de 897,72 €.**

**Budget annexe du parc d'activités de LA LANDE à Parigné :**

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 928 616,98 €.**

Elles concernent :

- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 927 767,28 €
- des taxes foncières 201,00 €
- Honoraires commissaire enquêteur 648,70 €

**En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 803 749,35 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des terrains aménagés 680 453,35 €
- Vente d'une parcelle à Natixis Lease 123 296,00 €

**La section de fonctionnement présente un déficit de 124 867,63 €.**

**Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 681 281,95 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 680 453,35 €
- de la reprise du déficit de 2017 828,60 €

**Les recettes d'investissement d'un montant de 928 595,88 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 927 767,28 €
- Prise en charge du déficit par le budget général 828,60 €

**La section d'investissement présente donc un excédent de financement de 247 313,93 €.**

## Budget annexe du parc d'activités de L'ORGÈRE à Mayenne

Envoyé en préfecture le 27/06/2019

Reçu en préfecture le 27/06/2019

Affiché le 28/06/2019

ID : 053-200055887-20190620-CC200619DELIB06-BF

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 459 665,71 €.**

Elles concernent :

- les taxes foncières 317,65 €
- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 258 815,70 €
- de la reprise du déficit de 2017 200 532,36 €

**En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 459 665,71 €.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des terrains aménagés 259 133,35 €
- prise en charge du déficit par le budget général 200 532,36 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

**Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 594 912,71 €**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 259 133,35 €
- reversement de l'excédent au budget général 335 779,36 €

**Les recettes d'investissement s'élèvent à 594 595,06 €**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 258 815,70 €
- la reprise de l'excédent 2017 335 779,36 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de financement de 317,65 €.**

## Budget annexe du parc d'activités de DEVELOPPEMENT DURABLE à Aron

**Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 489 164,13 €.**

Elles concernent :

- les taxes foncières 549,20 €
- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 488 213,09 €

**En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 489 164,13€.**

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des terrains aménagés

489 164,13 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

***Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 489 812,13 €.***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 489 164,13 €
- reprise du déficit de 2017 648,00 €

***Les recettes d'investissement s'élèvent à 488 861,09 €***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 488 213,09 €
- Prise en charge du déficit par le budget général 648,00 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de 951,04 €.**

### **Budget annexe de la zone d'activités de Lassay**

***Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 212 727,22 €.***

*Elles concernent :*

- les taxes foncières 3 233,00 €
- des frais d'honoraires 16 843,41 €
- travaux site Ramon 11 164,00 €
- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 198 330,22 €

***En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 212 727,22 €.***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des terrains aménagés 211 120,41 €
- du remboursement de la taxe foncière 2017 par le SIVM de LASSAY 1 606,81 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

***Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 409 450,63 €.***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 211 120,41 €
- reprise du déficit de 2017 198 330,22 €

***Les recettes d'investissement s'élèvent à 396 660,44 €***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 198 330,22 €
- Prise en charge du déficit par le budget général 198 330,22 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de 12 790,19 €.**

### **Budget annexe de la zone d'activités du Horps**

***Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 66 919,00 €.***

*Elles concernent :*

- la taxe foncière 30,00 €
- des écritures de stocks consistant dans la reprise des encours à l'issue de l'exercice 2017, c'est-à-dire le stock initial de 2018 66 889,00 €

***En ce qui concerne les recettes de la section de fonctionnement, elles s'élèvent à 66 919,00 €.***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final 2018 des terrains aménagés 66 919,00 €

**La section de fonctionnement est en équilibre.**

***Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 133 808,00 €.***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock final de 2018 (contrepartie de la recette de fonctionnement) 66 919,00 €
- reprise du déficit de 2017 66 889,00 €

***Les recettes d'investissement s'élèvent à 133 778,00 €***

Il s'agit :

- des écritures de stocks correspondant au stock initial 2018 (contrepartie de la dépense de fonctionnement) 66 889,00 €
- Prise en charge du déficit par le budget général 66 919,00 €

**La section d'investissement présente donc un déficit de 30,00€.**